

**Zeitschrift:** Ingénieurs et architectes suisses  
**Band:** 114 (1988)  
**Heft:** 11

## **Wettbewerbe**

### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 27.04.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**



## Concours

Organisateur	Sujet CP : concours de projet CI : concours d'idées	Conditions d'admission	Date de reddition (Retrait de la documentation)	IAS N° Page
Département des travaux publics du canton de Vaud, Lausanne	Route nationale N9, raccordement à l'est de l'agglomération lausannoise, CI	Ingénieurs, architectes et autres spécialistes, domiciliés en Suisse et inscrits au REG	(19 mai 88)	10/88 B 70
Commune de Bagnes, Etat du Valais, Chemin de fer Martigny-Orsières et Téléverbier SA (tél. 026/71120)	Gares de Châble-Verbier-Bruson, CI	Architectes, urbanistes et ingénieurs établis en Suisse ou d'origine suisse	11 juin 88 (31 janv. 88)	1-2/88 B 2
Ville d'Olten, II <sup>e</sup> arr. CFF, canton de Soleure	Réaménagement de la gare et de la place de la Gare d'Olten, CP	Architectes domiciliés ou originaires du canton de Soleure ou des districts d'Aarau ou de Zofingue ainsi que les architectes établis au moins depuis le 1 <sup>er</sup> janvier 1986 dans le canton ou les districts ci-dessus. Chaque architecte participant devra s'assurer les services d'un ingénieur pour traiter les problèmes de trafic	30 juin 88	
Commune de Rapperswil/SG	Hôtel de Ville, Rapperswil, CP	Architectes établis ou domiciliés dans le canton de Saint-Gall depuis le 1 <sup>er</sup> janvier 1987 ou originaires de Rapperswil/SG	1 <sup>er</sup> juillet 88 (dès le 1 <sup>er</sup> fév. 88)	
Ville de Zoug, CFF	Conception générale de la gare de Zoug, CI	Architectes domiciliés, établis ou originaires des cantons de Zoug, Schwytz, Uri, Obwald, Nidwald ou Lucerne ainsi que des districts d'Affoltern/ZH, Horgen/ZH ou Muri/AG	9 juillet 88 (2 mai 88)	
Ville de Neuchâtel, Direction de l'urbanisme	Nouveau théâtre en ville de Neuchâtel, CP	Architectes établis ou domiciliés dans le canton de Neuchâtel inscrits avant le 1 <sup>er</sup> janvier 1988 au registre neuchâtelois des architectes ; architectes originaires du canton de Neuchâtel et domiciliés en Suisse, inscrits au REG A ou B des architectes avant la même date. En outre, six bureaux d'architectes invités.	2 sept. 1988 (dès mars 1988)	9/88 B 58
Commune de Martigny	Aménagement de la place de Rome, CI	Architectes établis en Valais, en Suisse romande ou au Tessin, ou qui en sont originaires	30 sept. 88 (15 juin 88)	10/88 B 70
Ville de Lausanne	Aménagement d'un quartier urbain de 7 ha au lieu-dit «Gare du Flon», CI	Architectes et urbanistes établis ou domiciliés en Suisse avant le 1 <sup>er</sup> janvier 1988, architectes et urbanistes suisses établis à l'étranger ; association possible avec des architectes et des urbanistes étrangers	31 oct. 88 (31 août 88)	11/88 B 78

## Nouveaux dans cette liste

Commune du Locle	Réaménagement du centre ville, CI	Architectes et urbanistes établis ou domiciliés dans le canton de Neuchâtel et inscrits au REG A ou B (le recours aux spécialistes d'autres disciplines établis hors du canton est autorisé), ainsi que tout architecte originaire du canton de Neuchâtel	30 sept. 88 (15 juin 88)	
Commune de Sierre	Aménagement et restructuration du secteur de l'Hôtel de Ville, CP	Architectes établis en Valais depuis le 1 <sup>er</sup> janvier 1988 ainsi que les architectes originaires du Valais et établis en Suisse	22 août 88 (10 juin 88)	
Commune de Montreux	Hôtel de Ville, CP	Architectes reconnus par le Conseil d'Etat vaudois, établis ou domiciliés dans le canton avant le 1 <sup>er</sup> janvier 1988, architectes originaires du canton de Vaud établis hors du canton à la même date et architectes établis ou domiciliés à la même date dans les cantons de Berne, Fribourg, Genève, Jura, Neuchâtel ou du Valais	12 sept. 88 (dès le 5 avril 88)	



## Carnet des concours

### Aménagement du lieu-dit «Gare du Flon» à Lausanne, concours d'idées

La Ville de Lausanne organise un concours d'idées pour l'aménagement du lieu-dit «Gare du Flon», partie de la vallée du Flon comprise entre le Grand-Pont et le pont Chauderon. Adresse de l'organisateur: Direction des travaux, Service d'urbanisme, Beau-Séjour 8, 1003 Lausanne (021/43 53 22-43 53 33). Il s'agit d'un concours d'idées, au sens de l'article 5 du règlement SIA N° 152, édition 1972, sur les concours d'architecture.

**Jury:** MM. Paul-René Martin, syndic de la commune de Lausanne, président; Jacques Blumer, architecte-urbaniste FUS, Atelier 5, Berne; Pascal Chate-lain, architecte, chef du service d'urbanisme, Lausanne; Jean-Pierre Ding, directeur de la Chambre Vaudoise Immobilière, Lausanne; Carl Fingerhuth, architecte cantonal-urbaniste FUS, Bâle; André Gavillet, ancien conseiller d'Etat, Montaubion-Chardonney; Maurice Meylan, conseiller municipal, directeur des Travaux, Lausanne; Bernard Reichen, architecte, Paris; Jean-Jacques Schilt, conseiller municipal, directeur des Ecoles, Lausanne; Jean-Daniel Urech, architecte-urbaniste FUS, Lausanne; Jacques Vicari, architecte, Genève. **Suppléants:** M<sup>me</sup> Anni Stroumza, architecte, chef du service d'urbanisme de la Ville de Genève; M. Michel Rochat, architecte, service d'urbanisme, Lausanne. **Experts:** MM. Hervé Chaine, ingénieur, Villeurban-

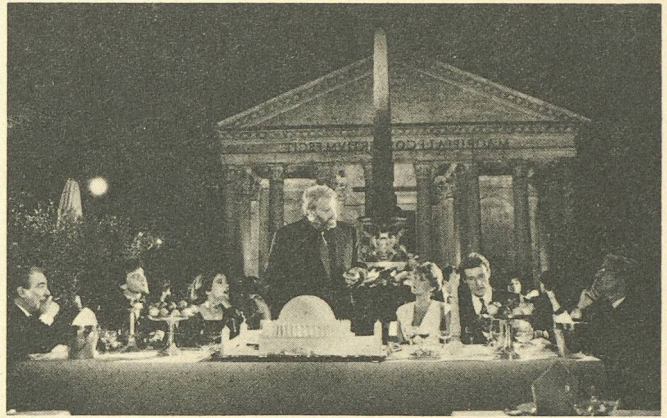
ne, France; Jean-Daniel Marchand, ingénieur, Lausanne; Matthias Rapp, ingénieur, Bâle; Urs Zuppinger, architecte-urbaniste, Lausanne.

Le concours est ouvert à tous les architectes et urbanistes établis en Suisse avant le 1<sup>er</sup> janvier 1988 ainsi qu'aux architectes et urbanistes suisses établis à l'étranger. Les concurrents sont libres de s'associer avec d'autres architectes ou urbanistes étrangers. Les intéressés sont invités à prendre connaissance du règlement et du programme auprès de l'organisateur. Sur demande, il leur sera envoyé gratuitement. L'inscription est à faire par écrit auprès de l'organisateur jusqu'au 31 août 1988 avec le versement d'un dépôt de 500 francs sur le compte CCP 10-395-7 Caisse communale, Lausanne. Ce montant sera remboursé à ceux qui auront remis un projet admis au jugement.

**Journée d'information:** elle aura lieu le 31 mai 1988, dès 14 h 30, au Casino de Montbenon, à Lausanne.

Une somme de 200 000 francs est mise à disposition du jury pour l'attribution de 10 prix au maximum et 50 000 francs pour d'éventuels achats.

Les questions relatives au concours seront adressées jusqu'au 15 juin 1988 à l'adresse de l'organisateur. Les projets seront envoyés jusqu'au 31 octobre 1988 à la Direction des travaux. Les maquettes seront remises ou envoyées jusqu'au 15 novembre 1988.



bien construite. Pour vous mettre en appétit, voici encore une image où l'on voit l'architecte (interprété par Brian Dennehy)

devant un temple, mais derrière une pâtisserie très «bouléenne»!

F. N.

Photos aimablement mises à disposition par CITELE Films Distribution SA, Genève.

### Un film consacré à Alberto Camenzind

Nous avons le plaisir de vous informer que la première projection du film de la collection *Plans-Fixes* consacré à Alberto Camenzind, architecte en chef de l'Exposition nationale de 1964, aura lieu le *mercredi 25 mai* prochain à 17 h 30 au Théâtre de Vidy, l'un des rares bâtiments qui subsistent de cette manifestation, et qui a été construit par Max Bill. Veuillez d'ores et déjà retenir la date de cette manifestation.

Nous félicitons les animateurs de *Plans-Fixes* d'avoir réalisé ainsi les portraits de Jean-Pierre Vouga, d'Alberto Sartoris, et maintenant d'Alberto Camenzind, trois confrères qui ont, chacun à sa manière, marqué la vie culturelle de notre pays. Gageons que nombreux seront nos lecteurs qui voudront ainsi honorer et fêter l'illustre Tessinois à qui la région lausannoise doit tant.

F. N.

## EPFL

### Nouveaux architectes diplômés de l'EPFL

Le vendredi 15 avril 1988 s'est déroulée à l'aula de l'EPFL la cérémonie de remise des diplômes à 63 nouveaux ou nouvelles collègues, dont 10 sont d'origine étrangère, ce qui démontre bien le rayonnement et le prestige de l'EPFL hors de notre pays.

Le président Bernard Vittoz prononça un discours dans lequel il traita non seulement de la formation des nouveaux diplômés, mais aussi du futur qu'ils auront à affronter, concluant: «L'un de vos avantages à être nouveau dans une entreprise est que le nouveau venu peut ignorer ce qu'il est prétendument impossible de faire. Alors, allez-y, foncez, innovez, expérimentez, agissez et changez quelquefois d'entreprise ou de thème de préoccupation. C'est par vous-même que vous complétez votre formation, que vous deviendrez un architecte complet, en contact direct avec la pratique.»

Le professeur Léopold Veuve, chef du Département d'archi-

techure, lui succéda et présenta l'évolution du nombre des diplômés et de leur formation à composante pluridisciplinaire. En 1986, l'ETHZ a délivré 138 diplômes d'architectes, alors que l'EPFL en octroyait 42 et l'EAUG 32; si l'on y ajoute les 238 diplômes décernés par les ETS, ce sont donc 450 nouveaux architectes qui ont été mis sur le marché du travail. Est-ce à dire qu'une part non négligeable de ces confrères tout neufs sont des chômeurs potentiels? Cela ne semble pas être le cas, car les enquêtes officielles montrent que, depuis dix ans, les architectes se situent nettement au-dessus de la moyenne par rapport aux autres disciplines pour ce qui concerne le taux d'emploi.

Le professeur Veuve effaça aussi le préjugé tenace selon lequel seul un tiers des diplômés poursuit une activité d'architecte une fois les études finies. Or, sur 17 500 personnes se considérant «architectes» en 1980, seuls 8,4% n'exercent pas une

## Actualité

### Connaissez-vous cet architecte?

Le portrait que nous publions ci-contre est celui de l'architecte Stourley Kracklite. Ce nom ne vous dit rien? Alors, rendez-vous dans une salle obscure où l'on projette le film intitulé *Le ventre de l'architecte*, réalisé par Peter Greenaway, à qui l'on doit déjà *Meurtre dans un jardin anglais* et *Z.O.O.* Il s'agit d'une œuvre puissante, à l'image de l'architecture de Rome, ville dans laquelle Stourley Kracklite est venu, de Chicago, pour monter une exposition sur Etienne-Louis Boullée.

Je ne veux pas vous raconter le film; vous y trouverez symétrie, composition, trompe-l'œil, et autres ingrédients communs à l'architecture et à une œuvre

